



## I. SPÉCIAL NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

# DESCRIPTION DES EMPLOIS DANS LA MÉTALLURGIE (PRÉPARATION CCPM CLASSIFICATION)

La nouvelle convention collective de la métallurgie prévoit la réalisation obligatoire des descriptions d'emploi dans les entreprises préalablement à la cotation des emplois. Cette formation vous donnera une méthodologie pour réaliser des descriptions d'emploi conformes aux nouvelles dispositions conventionnelles.

**OBJECTIFS :**

- 1 Apporter une méthode concrète d'analyse et de rédaction de fiches descriptives d'emploi,
- 2 Clarifier les termes et concepts spécifiques à ce sujet.

**PUBLIC :**

DRH, RRH, responsables de production participant aux descriptions et cotations des emplois de leur entreprise ou toute personne impliquée dans le déploiement du futur système de classement des emplois.

**Méthode et moyens pédagogiques :**

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

**Modalités d'évaluation et de sanction :**

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

**PROGRAMME :****Une description d'emploi, pour faire quoi :**

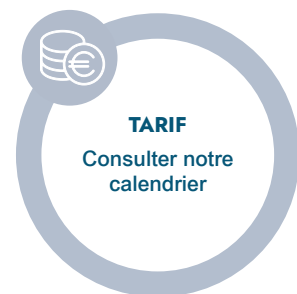
- Cohérence entre le travail effectué et les attentes de l'organisation.

**Terminologie et définitions :**

- Métier, emploi, poste, fonction, classification, compétences.

**Outils de méthodologies :**

- La cartographie des emplois,
- L'analyse et la description de l'emploi,
- Les bonnes pratiques / points de vigilance.

**Initiation à la cotation des emplois.****CONTACT ET INSCRIPTION :**

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

**SSETI**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR